

INFORMATIONS POUR UN ELEVE DEMI-PENSIONNAIRERDV sur l'ENT : <https://arbezcarme-painleve.ent.auvergnerhonealpes.fr/>**• HORAIRES DE RESTAURATION :**

*Restaurant scolaire : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

*Cafétéria (lycée Arbez Carme uniquement) : 11h30/13h15 (mardi et jeudi)

ATTENTION : pour manger à la cafétéria, il sera nécessaire de réserver par le biais de la borne à l'entrée du lycée.

• La gestion des repas se fait à la prestation (Via la carte Pass'Région pré-créditée) avec obligation de réservation préalable**Tarifs valables au 1^{er} janvier 2025 : 4,43 € ou 4,70 € en section sportive**

- Avant la rentrée, il est impératif d'adresser un règlement d'un montant de 44,30 € (soit 10 repas) afin de permettre aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire dès le premier jour.

Possibilités de paiement :

- Par carte bancaire via TurboSelf (l'application ou sur le site internet)
- Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du LPO Arbez Carme ou du lycée Paul Painlevé
- En espèces : les élèves doivent payer directement aux services intendance des lycées.

- Il est obligatoire de réserver chaque repas pour accéder au restaurant scolaire et ce, au plus tard la veille (23h58) pour le lendemain via TurboSelf (l'application ou sur le site internet).

La réservation pour la cafétéria ne peut se faire que par le biais de la borne à l'entrée du lycée

ATTENTION elle ne sera toutefois pas visible sur l'application.